



ILLIMI DA BANI

"LE PIED VA OÙ LE COEUR LE CONDUIT"
PROVERBE NIGÉRIEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le 25 janvier 2010, Salle Ambroise Croizat à Vigneux sur Seine

Rapport moral présenté par le président

Excellence,

Monsieur le conseiller général, président délégué chargé de la coopération internationale et de l'aide au développement,

Madame la conseillère municipale déléguée à la vie associative,

Mesdames, messieurs,

Chers amis,

L'assemblée générale annuelle est toujours un temps fort dans la vie d'une association.

Elle permet de faire le bilan de l'exercice achevé et de se projeter vers l'avenir en évoquant les projets à court et moyen terme.

Il en sera de même cette année à ceci près que cette assemblée est la première dans la vie de l'association !

En effet, c'est en décembre 2008 que naissait Illimi da Bani. Nous étions sept dans cette même salle réunis pour cet acte majeur qu'est la création d'une association.

Adossée aux résultats d'un travail de deux années avec la Croix Rouge Nigérienne, lui-même précédé d'une coopération de sept années avec une école béninoise de la banlieue de Cotonou, Illimi da Bani pouvait prendre son essor, portée par l'enthousiasme de ses membres fondateurs, le dynamisme de ses réalisations et de ses projets mais également très consciente des difficultés à venir, de la nécessaire humilité et de l'indispensable patience, vertus cardinales dans le domaine si particulier de l'action humanitaire.

Le bilan que je vais vous présenter maintenant est orienté autour de deux axes principaux tels qu'exposés en exergue de nos statuts, dans l'objet social de l'association: l'éducation et la santé. Je vous rappelle à cette occasion qu'Illimi da Bani vient de deux mots empruntés aux langues des deux ethnies les plus représentées au Niger: le haoussa et le jerma.

Illimi signifie éducation en haoussa et Bani signifie santé en jerma. Ce que nous pouvons traduire par développement par l'éducation et la santé.

Dans le domaine de la santé tout d'abord, cette année 2009 a vu la continuité des actions précédentes en direction de la Croix Rouge Nigérienne.

Seize fauteuils roulants ont ainsi pu être envoyés dans le cours de cette année et ils ont été accompagnés par quatre pèse-bébés, une dizaine de déambulateurs, de nombreuses paires de béquilles et un nombre significatif de cartons emplis de matériel médical divers, allant du matériel de perfusion ou de ventilation aux lecteurs de glycémie pour diabétiques, accompagnés du petit matériel indispensable à ces examens.

Le rapport d'activité de la Croix Rouge Nigérienne concernant ces actions est, conformément à la convention qui nous lie, annexé au présent rapport moral. Il indique en détail l'affectation de tout ce qui a été envoyé et montre que l'ensemble des départements nigériens en a bénéficié en fonction des situations locales. Chacune et chacun pourra d'ailleurs s'en rendre compte ce soir en consultant ce document.

Je rappelle que ces envois arrivent directement dans les mains du vice-président de la Croix Rouge Nigérienne, par le biais de la procédure sécurisée mise en place par l'association Aviation sans Frontières, dont je tiens ici à remercier chaleureusement l'aide, le soutien et la patience qu'ils nous témoignent en toute occasion et tout particulièrement Claude Giraud, le responsable de la messagerie médicale, membre fondateur de l'association qui a toujours fait en sorte de résoudre les difficultés nées de notre méconnaissance des procédures et de notre enthousiasme par trop débordant par moment !

C'est le moment pour moi de vous remercier tous car c'est grâce à vos actions au quotidien, individuelles et collectives, que nous pouvons arriver à ce résultat. Je vais me livrer au jeu périlleux des remerciements en espérant n'omettre personne: l'école maternelle des chèvrefeuilles, l'école primaire Pasteur, les Segpa des collèges Henri Wallon de Vigneux et Jean Lurçat de Ris-Orangis, le lycée professionnel Jean Perrin de Longjumeau, le service informatique de l'IUFM d'Etiolles, le centre maternel Héra, les foyers Spriet et Abri de Lille et des individuels comme madame Delporte, messieurs Patrick Disclyn et Laurent Guichaoua.

En effet, c'est la collecte de bouchons (900 kg cette année !) qui nous a permis et qui nous permet encore de pouvoir obtenir des fauteuils d'occasion en excellent état ainsi que ce matériel qui permet à la Croix Rouge Nigérienne d'améliorer aussi peu que ce soit le quotidien des populations vulnérables nigériennes. Un grand merci au passage à l'association "Un bouchon ... une Espérance et à son président, Jean-Pierre Payeur, notre trésorier, qui est le premier que j'ai contacté un jour d'automne 2006 et grâce à qui tout a pu commencer.

C'est aussi la collecte des cartouches usagées des imprimantes informatiques qui nous permet de financer une partie de ces envois. Certes le produit général n'est pas très important, les recycleurs font leur loi dans ce domaine et nous ne sommes rarement payés en retour de nos envois avant six bons mois ! Mais pour l'instant et en regard de notre maigre budget de

fonctionnement c'est le seul moyen de dégager des ressources autres que celles des bailleurs de fonds publics.

Ce sont ces petits gestes au quotidien pour la protection de notre environnement ici, qui nous permettent d'apporter une aide dans le domaine de la santé là-bas.

Votre action est primordiale. C'est elle qui a permis à l'association de se faire connaître par les envois qu'elle a réalisés et dont vous avez pu constater l'importance dans le petit courrier récapitulatif que vous avez reçu il y a peu.

Ce sont ces réalisations concrètes, pour modestes qu'elles soient qui nous ont permis d'être reconnus comme des gens sérieux, laborieux et persévérants et qui nous ont conduits à bénéficier de dotations si conséquentes en matériel, qu'elles nous laissent espérer après beaucoup de travail, la finalisation de l'envoi d'un container dans le courant de l'année.

Qu'il me soit permis ici de remercier du fond du cœur la pharmacie de la Forêt à Montgeron en la personne de monsieur Berdugo son propriétaire, la régie de quartier de Viry-Châtillon en la personne de madame Imecaoudène et de son collaborateur monsieur Thomas, l'IME Marie-Auxiliatrice de Draveil en la personne de sa directrice et de son kinésithérapeute, monsieur Kopp: les lits médicalisés, leur literie et les coques plastiques pour enfants à mobilité réduite, qui je l'espère arriveront ce printemps au Niger sont la preuve de leur engagement et de leur générosité. Qu'ils en soient ici tous, publiquement remerciés.

Mais tout ceci n'aurait pu être ne serait-ce qu'envisagé, sans l'action exemplaire et j'oserai dire l'engagement militant en faveur de nos actions, de Jean-Michel Roy ici présent, membre fondateur de l'association. C'est grâce à son action que ce matériel a pu nous être affecté et sans lui, rien de ce qui va être fait à ce propos n'aurait pu voir le jour.

Mais je m'aperçois que je déborde déjà du strict bilan annuel des actions réalisées pour parler des actions initiées en 2009 et qui verront leur réalisation en 2010.

Certes 2009 a vu les réalisations dont je viens de vous entretenir, mais les actions entreprises ne sauraient se limiter à ce qui vient d'être exposé.

Il nous est en effet très vite apparu en ce début d'année, à la fois pour formaliser notre travail et notre engagement en direction de la Croix Rouge Nigérienne, mais aussi pour apporter un poids et une crédibilité supplémentaires à nos demandes vis-à-vis des bailleurs de fonds potentiels en particuliers publics, que la réalisation d'un document officiel engageant nos deux entités était indispensable.

C'est ainsi, qu'après de nombreux échanges de mails avec la Croix Rouge Nigérienne, un document a pu être finalisé.

J'ai eu le privilège en avril 2009, au siège de la Croix Rouge à Niamey d'y apposer ma signature conjointement avec le président Bandiaré.

Cette convention de partenariat lie nos deux ONG jusqu'en décembre 2010 et plus si tacite reconduction. Elle comprend à la fois une déclaration d'intention générale et pour l'instant deux avenants. Le premier recouvre les actions déjà initiées depuis début 2007 et le deuxième concerne exclusivement l'envoi du container. Les procédures et les modalités d'attribution du matériel y sont décrites, ainsi que le suivi de ce dernier. Un exemplaire est à la disposition de celles et ceux qui souhaiteraient la consulter ce soir.

D'autre part, ce séjour de travail a permis également, pour illustrer la partie "éducation" de notre objet social, de mettre en rapport le lycée professionnel Jean Perrin de Longjumeau et le lycée professionnel Issa Béri de Niamey.

Ceci n'a rien d'un hasard, puisque le proviseur du lycée Jean Perrin n'est autre que Jean-François Robert, mon vieux complice, vice-président de l'association et qui souhaitait depuis longtemps pouvoir associer son établissement avec un de ses homologues africains.

Je lui laisse ici la parole de façon à ce qu'il puisse nous expliquer l'évolution des contacts qui ont eu lieu cette année entre les deux établissements et l'état d'avancement de leurs projets communs.

...

Enfin je ne saurais passer sous silence ici la conclusion positive de la procédure de rescrit fiscal, telle qu'organisée par l'**instruction administrative du 19 octobre 2004**, que nous avons initiée cette année auprès des services fiscaux de l'Essonne.

Vous n'êtes pas sans savoir que certaines associations régies par la loi de 1901 peuvent délivrer à leurs adhérents et donateurs des reçus pour les sommes versées à titre de dons. C'est le cas en particulier dans le domaine humanitaire.

En regard de chaque don, l'association est donc autorisée à délivrer un reçu officiel permettant au donateur de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à **66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu** imposable. Au-delà de ce seuil, l'excédent est reportable sur 5 ans. C'est l'application de l'article 200 du Code Général des Impôts.

Encore faut-il s'assurer de cette possibilité auprès des services compétents en remplissant bien évidemment un dossier dont l'instruction dure six mois.

Selon la procédure, si, dans ce laps de temps aucune réponse ne parvient à l'association, cela signifie que cette dernière remplit les conditions nécessaires.

Devant l'absence de réponse négative dans le délai imparti, nous sommes donc habilités maintenant à délivrer à tout donateur un reçu officiel lui permettant de bénéficier de ces dispositions.

En ce qui concerne maintenant l'avenir et les projets à court et moyen terme, les pistes ne manquent pas.

Sur les conseils de son Excellence Abderahamane Mayaki, ambassadeur du Niger en France, nous avons constitué un dossier de demande d'agrément de nos activités par l'Etat nigérien (avec accréditation d'un représentant sur place au Niger), et j'ai le privilège ce soir de le remettre en mains propres à son Excellence afin qu'elle puisse le transmettre aux services du Ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur pour examen et suite favorable. Le sérieux et la crédibilité des actions et de nos projets se trouveront considérablement renforcés par cette reconnaissance officielle en laquelle nous espérons beaucoup.

En ce qui concerne l'envoi du container, nous avons transmis au Centre de Ressources Essonnien de la Solidarité Internationale la dernière pièce qui manquait au dossier de demande de subvention, à savoir le devis définitif effectué par notre transitaire. Le dossier doit être examiné par la commission de suivi du 1^{er} février prochain et Patrice Finel, conseiller général, président délégué chargé de la coopération internationale et de l'aide au développement, m'a assuré qu'il le transmettrait avec avis favorable aux services départementaux concernés. Si tout se passe bien, la subvention pourrait nous être versée courant mars et la procédure définitive aboutir fin avril-début mai.

Nous avons rencontré également, lundi dernier, l'association BIP basée à Viry-Châtillon, qui est spécialisée dans les envois de containers humanitaires dans le monde en général et en Afrique en particulier. Ils nous ont assuré de la possibilité de pouvoir prendre en charge la logistique du regroupement et du chargement du matériel, moyennant le paiement d'une prestation raisonnable en regard des moyens qu'ils mettent en œuvre dans un laps de temps minimum.

La finalisation de l'opération est donc entre les mains de notre conseiller général auquel je remets officiellement, dans le cadre de cette assemblée générale le devis sur lequel il lui reste à apposer sa bienveillante approbation.

Sur place au Niger le dossier de création de notre association-sœur Illimi da Bani / Niger a été déposé dans le courant du dernier trimestre 2009 auprès des autorités compétentes, mais la procédure d'agrément est plus complexe que la nôtre et nous espérons la voir aboutir prochainement.

Un autre projet qui se met en place et qui concerne très concrètement les collectes de bouchons et cartouches, met à contribution la bien connue solidarité des associations sportives. Une chaîne de solidarité se crée en effet avec les associations sportives de la ville (dans l'immédiat Espérance de Vigneux, Association Sportive et de Loisirs des Seniors Vigneusiens, Judo-club de Vigneux, Boxing-club de Vigneux, association "Familles à l'eau") pour consolider et amplifier les collectes et la présence de leurs dirigeants ce soir est un encouragement pour nous tous.

Dans la même perspective un partenariat se met en place avec le service des sports et son équipe technique des gymnases pour faire circuler l'information et motiver les utilisateurs.

Ces petits gestes de citoyens responsables en faveur de leur environnement permettront la réalisation de plus en plus de projets de solidarité au Niger.

Pour faire connaître notre association, ses actions et ses projets, nous ne saurions négliger les techniques modernes de communication. Mais là, c'est un véritable appel que nous lançons ce soir concernant la création du site Internet d'Illimi da Bani. En effet, nos compétences techniques dans ce domaine sont extrêmement limitées et plus sûrement inexistantes. Pour autant que nous ayons des idées relativement bien arrêtées sur ce dont nous voulons faire la promotion, c'est dans le domaine de la concrétisation sur la toile que nous pêchons cruellement. Si donc, parmi vos connaissances, quelques personnes de bonne volonté souhaitent participer à nos actions en s'investissant dans la création de notre futur site, leur engagement serait très fortement apprécié !

Toujours dans l'optique de faire connaître nos actions et projets nous souhaiterions participer cette année pour la première fois au forum des associations de Vigneux, en septembre 2010.

Enfin, encore dans le domaine du court terme, et grâce à l'aboutissement positif de la procédure de rescrit fiscal dont je vous ai entretenu tout à l'heure, il serait souhaitable de pouvoir lancer cette année une campagne d'appel aux dons pour laquelle les idées novatrices qui pourraient jaillir de cette assemblée générale seraient les bienvenues.

Mais si le court terme est une chose importante, la pérennisation, le renouvellement et l'extension du champ d'action des activités de l'association nécessite une vision prospective dans le moyen et le long terme.

C'est cette vision d'avenir que je veux vous proposer maintenant et elle repose sur les principes fondamentaux qui nous ont conduits à fonder cette association et à en élaborer les statuts

Je souhaiterais en rappeler ici deux extraits essentiels, gravés en quelque sorte au fronton de nos tables de lois, puisqu'issus des articles initiaux desdits statuts.

Article 1: " Il est fondé, entre les adhérents aux présents statuts, une association d'entraide et d'échange ...".

Dès ce premier article les membres fondateurs ont délibérément souhaité placer les protagonistes dans une relation d'égalité et de réciprocité.

Article 3: " Elle [*l'association Illimi da Bani*] mettra également en œuvre les dispositions nécessaires pour faire connaître par tous les moyens envisageables les cultures locales des populations bénéficiaires des actions engagées."

Pour ce faire nous pourrions envisager, en liaison directe avec le terrain nigérien et par le biais de la sauvegarde de la tradition orale spécifique aux civilisations en particulier d'Afrique de l'Ouest, la collecte de contes, légendes ou récits historiques destinés à être retranscrits à destination de publics maternels, primaires ou collège qu'ils soient français ou nigériens.

Nul doute, si l'éthique de l'actuel Conseil Général de l'Essonne en matière de coopération décentralisée perdure, que nous pourrions trouver auprès des services concernés les moyens d'impression et de diffusion des petits opuscules qui pourraient alors bénéficier aux structures scolaires ou aux bibliothèques locales d'ici et de là-bas.

D'ores et déjà nous y travaillons et les contacts pris au Niger nous permettent d'envisager cette problématique d'une manière plus que positive.

Pour le long terme, permettez-moi de vous confier ici que, pour reprendre à mon plus que modeste niveau une phrase prononcée lors d'un discours resté célèbre par l'un des chantres les plus reconnus de l'égalité des hommes, moi aussi je fais un rêve.

Ce rêve, n'est pas que le mien. Il est partagé par celui qui depuis 1984 est devenu mon ami et mon frère, celui sans qui ma découverte du Niger n'aurait pu être que fugace, superficielle et sans suite, j'ai nommé Mamane Allagouma, vice-président de la Croix Rouge Nigérienne.

Ce rêve participe donc de mon histoire personnelle et peut être pour certains de mon utopie.

Je vous le livre sans retenue ce soir.

Le Niger est un pays dont on peut dire, sans volonté de lui nuire ou de l'abaisser, qu'en raison de sa situation économique, que le taux de scolarisation réel est un des plus faibles de la planète.

Or, un pays s'il veut se développer doit proposer à tous ses enfants la possibilité de bénéficier d'une formation scolaire de bon niveau. Il ne saurait être question, dans ces

conditions de laisser en route une fraction importante de sa jeunesse et donc de ses potentielles forces vives.

Forts de l'expérience menée il y a quelques années par la Croix Rouge Nigérienne concernant les enfants des rues, laissés pour compte de la scolarisation pour des raisons liées entre autres aux déplacements des populations vulnérables vers le mirage des grandes agglomérations, l'idée est de contribuer à mettre en place un programme de création d'écoles de la deuxième chance.

Il y a vraisemblablement sur le terrain une possibilité intéressante et non négligeable pour démarrer une petite structure expérimentale impliquant les parents d'élèves, munie d'un programme intégré de santé et dégageant, via des activités de type coopératif des fonds propres destinés au fonctionnement de la structure et au soutien à d'autres initiatives.

Ce projet, couplé avec un travail sur les énergies renouvelables pour en diminuer les coûts de fonctionnement, permettrait de réhabiliter les réflexions, les études et les travaux expérimentaux d'un scientifique nigérien de renom international. Il s'agit du professeur Abdou Moumouni Dioffo, physicien de renom international, père de l'énergie solaire, à l'origine d'activités de production artisanales, qu'il a fait évoluer vers des techniques de productions industrielles et qui a donné à titre posthume son nom à l'université de Niamey.

Bien évidemment il y a encore très loin de la coupe aux lèvres, mais il me semble qu'il y a là, par delà les difficultés énormes dont je vous assure que je suis bien conscient, un moyen d'exemplarité qui pourrait faire tache d'huile et dont l'objectif ultime avoué est que les bénéficiaires puissent vivre debout, fiers de leur histoire et contribuant à la maîtrise de leur avenir.

Je vous remercie d'avoir eu la patience et la disponibilité de m'écouter.